RELEVE DE DECISION DU BUREAU EXECUTIF DU 13 OCTOBRE 2025 EN VISIO AVEC DECISIONS PRISES EN SEANCE DANS LE RESPECT DES ARTICLES 38 ET 102 DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA FFVOILE

VDEF

Elu.e.s :

Présent.e.s : BERTHAULT Pascal ; DOS SANTOS Anne ; FOURICHON Christine ; HENRI Géraldine ; PEBEREL Nathalie ; AMOROS Emile ; MERIC Jean-Claude ; SCHENFEIGEL Christophe ; DENECHAU Jean-Luc ; COURTOIS Christine ; RUSSO Ed ;

Excusé.e.s : PICARD Yoan ; GALLO-KERLEAU Anne ; BILLY Margaux ;

Invité.e.s :

Présent.e.s : BOCQUET Bernard ; CHIELLINO Guillaume ; GAUTIER Romain ; LE BOUCHER Pierre (visio) ; MARLIOT Eric ; RODET Philippe ; PENN Marie-Gabrielle ; BILLON Loic ; LE COQ Pierre ; BOUVET Marc ; LASSEAUX Sylvie ; DERACHE Ludivine (point 1.2) ; NOESMEN Pierre (point 2.1) ; BOVIS François (point 2.1)

Excusé.e.s : BILLON Loic ; LE COQ Pierre ; MEYER-DIEU Baptiste ; COUR Jean-Christophe ;

Liste des procurations :

- Anne GALLO-KERLEAU donne pouvoir à Anne DOS SANTOS

1 VIE FEDERALE

1.1 Relevé de décisions du BE du 13 septembre 2025

Décision BE-251013-01	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le relevé de décision du BE du 13 septembre 2025 Publication électronique du relevé de décision sur le site Internet de la FFVoile le 15 octobre 2025.

1.2 Budget 2026 : fourchette de budget par service

Décision BE-251013-02	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide les processus pour établir les fourchettes de budget par service et prend note des hypothèses de recettes et des fourchettes allouées par service. Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide les hypothèses du budget 2026 pour la version 1.0 prévue le 27 novembre et notamment en tenant compte d'une hausse potentielle de la marge nette de 147 K€ par rapport au budget voté en 2025, des produits Licences et Partenariats (nette des ristournes, assurance). Cela permet au BE d'arrêter les orientations suivantes pour chaque service : • Vie Fédérale : 3,798 M€ des charges pour la somme des sections : avec augmentation de la masse salariale (hors CTS) comparée au budget voté en 2024, relative stabilité comparée au budget voté en 2025 pour la gestion & maintenance du siège, les honoraires, l'informatique et la communication et baisse pour les Institutions Fédérales et frais généraux et fonctionnement, La ligne Grandes Epreuves est depuis 2025 intégrée au Pratiques sportives. • Développement : un résultat net négatif de 80 K€ (- 130 K€ en 2025) et baisse de la consommation des fonds FFVoile de 50 K€ (résultat net) pour 2026 ⇨ *Ce dernier point a été modifié par BE du 15/11/2025 : « décision BE-251115-01 »* • Pratiques Sportives : un résultat net négatif de 188 K€ (238 K en 2025) (dont 22 K€ de charges pour la maintenance du projet SCORE et l'apport des fonds FFVoile pour la SOF ajusté à 12 K€ versus 34 K€ en 2025) • CCA : résultat net négatif d'environ 105 K€ entre les produits (convention d'arbitrage et subventions) et les charges, et une réduction de 10 K€ de la consommation des fonds FFVoile. Il est précisé que le service HP devra également faire un effort budgétaire par rapport au budget 2025 Les fourchettes cibles ne prennent pas en compte la modification de la gestion du Top Club et son affectation budgétaire car cela ne change pas le résultat net total de la FFVoile. Les fourchettes cibles seront donc ajustées pour cette modification Top Club entre les différents services

1.3 Part des ligues et de la FFVoile suite à l'augmentation du PVR 2026 – Utilisation partielle de cette augmentation dans le cadre des appels à projets

Décision BE-251013-03	Le BE décide d'attribuer pour 2026 le total de l'augmentation du coût des PVR soit 0,5 € par PVR délivré, comme suit : - 0,10 € accordés aux ligues ce qui passera la part reversée aux ligues de 6,62 € à 6,72 € par PVR jusqu'à l'objectif - 0,4 € attribués à la FFVoile ce qui passe la part attribuée à la FFVoile de 7,38 € à 7,78 € par PVR jusqu'à l'objectif dont : * 1,73 € d'assurance (+0,04 €) * 0,90 € sur une ligne de soutien financier aux structures FFVoile appelée fond d'accompagnement des clubs qui passe de 0,8 € à 0,9 € (+0,1 €). Le BE décide par ailleurs à compter de 2026, que soit également augmentée au-delà de l'objectif la part de la ligue en la passant de 9,9 € à 10 € et la part de la FFVoile en la passant de 4,10 € à 4,5 € (dont 1,73 € d'assurance et 0,90 € pour le fond d'accompagnement aux clubs) par PVR.

1.4 Calendrier des réunions institutionnelles en 2026 – Confirmation du BE sur la SOF

Décision BE-251013-04	Le Bureau Exécutif de la FFVoile confirme que le BE du mois d'Avril 2026 se tiendra lors de la SOF 2026 à Hyères à savoir le dimanche 19/04/26 et lundi 20/04/2026 au soir. Le coût engendré du déplacement des élus étant à la charge de la SOF 2026 pour ce qui concerne les élus du BE qui auront un rôle de bénévole officiel sur la SOF

1.5 Modification du règlement médical – Annexe 4 – Surveillance Médical des Sportifs de Haut Niveau et des sportifs inscrits dans le Projet de Performance Fédérale (décision issue de la délégation à la COMED),

Décision BE-251013-05 Vote CA	Suite à la nécessité d'actualiser le dispositif de surveillance Médical réglementaire (SMR) afin d'en assurer la conformité avec les exigences légales et réglementaires en vigueur, le bureau exécutif de la FFVoile confirme la décision de la COMED et valide la modification de l'annexe 4 du règlement médical dont la validation sera soumise au vote électronique du CA. En effet, les 1ers questionnaires de la campagne SMR 2025 – 2026 doivent être adressés dès la fin du mois d'octobre, dans cette perspective, il n'est pas possible d'attendre la réunion du CA de décembre et nous procéderons donc par vote électronique du CA

Décision BE-251013-05 Vote CA	Publication électronique du règlement médical modifié (suite validation du CA) sur le site Internet de la FFVoile le 21 octobre 2025

1.6 Représentation FFVoile dans les organismes extérieurs (décision issue de la délégation à la Vie Fédérale)

Décision BE-251013-06	Le Bureau Exécutif valide qu'Anne DOS SANTOS intègre le comité des parties prenantes du projet LIFE Espèces marines mobiles (réduction mortalité par la réduction de pression notamment des activités nautiques) de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) - au titre du Collège sportif de la Confédération du Nautisme et de la Plaisance (CNP)

1.7 Listes des embarcations exclues de la couverture fédérale en assurance RC (décision issue de la délégation à la Vie Fédérale),

Décision BE-251013-07	Le Bureau Exécutif émet un avis favorable au maintien des supports F50, AC40 et AC75 dans la liste des embarcations exclues de la couverture fédérale en responsabilité civile pour les titulaires d'une licence club, à l'exception de ceux membres d'une délégation ou d'une Équipe de France FFVoile, qui bénéficient d'une couverture en responsabilité civile uniquement pour les dommages corporels causés à des tiers. Cette résolution entrera en vigueur partir du 1er janvier 2026.

1.8 Point licence au 06 octobre 2025

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance de la délivrance des licences au 06 octobre 2025. La FFVoile recense à cette date : ▪ 57 212 LCA (+ 0,6 % par rapport à 2024 à la même date et - 5,8 % par rapport à 2011*) ▪ 16 007 LCJ (- 4,1 % par rapport à 2024 à la même date et – 21,4 % par rapport à 2011*) ▪ 193 079 PV/PVR (+ 4,8 % par rapport à 2024 à la même date et + 376,2 % par rapport à 2011) ▪ 6 211 Temporaires 1 jour (- 18,1 % par rapport à 2024 à la même date et – 59,3 % par rapport à 2011) ▪ 3 746 Temporaires 4 jours (- 16,7 % par rapport à 2024 à la même date et - 3,5 % par rapport à 2011) ▪ 9 376 Pass FFVoile (+ 28,6 % par rapport à 2024 à la même date) (*Année 2011 : année de référence pour la plus forte délivrance du nombre de Licences club)

1.9 Réforme des titres

Information	Pour faire suite aux échanges récents sur le projet de réforme des titres, le groupe de travail se réunira le 15 octobre prochain pour faire le point sur le scénario retenu dans l'expérimentation et envisager un nouveau scénario.

1.10 Expérimentation de l'organisation des réunions institutionnelles – (point d'étape nouveaux projets)

Information - Point d'étape nouveaux projets	Le Bureau exécutif fait un point d'étape de l'expérimentation de l'organisation des réunions institutionnelles (BE) – Décision de poursuivre l'expérimentation sur quelques BE

1.11 Organigramme et groupe de travail

Décision BE-251013-08	Le BE valide la modification de la composition du groupe de travail réforme des licences et titres initialement validé par le BE courant 2025. La nouvelle composition est la suivante : Pilote : Anne DOS SANTOS Membres : Paul ADAM, Pascal BERTHAULT, Olivier BOVYN, Jean-Christophe COUR, Claude LE BACQUER, Pierre LE BOUCHER, Elisabeth NEIDHART, Ed RUSSO, Marc BOUVET, Charly FIEVRE, François Xavier- CADEVILLE, Marie Eglantine COMONT, Baptiste MEYER-DIEUR, Hugo HERROU, Julien MARTIN, Sylvie LASSEAUX, Emmanuelle BROUDER

1.12 Scenarii sur le réaménagement du siège

Décision BE-251013-09	Le BE se prononce favorablement pour qu'on puisse travailler sur les scenarii suivants : - 3ème étage (2 possibilités à étudier) : • Réaliser un mixte entre des bureaux et des chambres pour l'interne • Mise en place de 2/3 studios qui serait destinés à la location longue durée - Pour le RDC : L'option retenue est la mise en place de plusieurs salles de réunions avec une grande modularité pour l'interne comme l'externe (format grand salle pour le CA, de très petites salles des visios de 3 à 5 personnes, des salles de taille moyenne). Prévoir par ailleurs de fermer le puit de lumière au niveau sonore mais en conservant la lumière - Le 1er et 2ème étage : A remoduler pour tenter de regrouper tous les opérationnels (si possible) en supprimant éventuellement les espaces de

	réunions actuels si nécessaire. En revanche des espaces de confidentialité sont à prévoir Mettre en place une commission interne comprenant les différents publics de la FFVoile pour brainstormer sur l'évolution de ces 2 espaces L'aménagement/le tri du sous-sol a été également évoqué ainsi que l'avenir du garage du 91 servant de lieu d'archives

2 DTN – Haute Performance

2.1 Relance de la pratique jeune (information à enjeu politique)

Information	Le Bureau exécutif est informé de l'état des lieux d'avancement des projets visant à dynamiser les pratiques des licenciés jeunes. Actions mises en place : Stabilisation et montée en compétence de l'encadrement • Reconnaissance et identification des entraîneurs dès les premiers niveaux de pratique • Montée en compétence de l'encadrement Accompagnement des écoles de sport • Communication : recrutement et valorisation • Accompagnements pédagogiques • Accompagnement financier • Identification des licenciés école de sport • Réfléchir les pratiques sportives jeunes 2.1_DTN-Haute Performance_Note récapitulative des actions et projets menés pour la relance de la pratique jeunes.pdf 2.1_DTN-Haute Performance_Présentation état des lieux relance jeune.pdf

2.2 Information sur les résultats aux CM 2025 des classes olympiques

Information	Le Bureau exécutif prend note des résultats aux Championnats du Monde 2025 des différentes classes olympiques

3 Pratiques Sportives

3.1 Championnats de France Espoirs Flotte Partagée – Habitable

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé par les Pratiques Sportives Habitable, qu'ils ont modifié la composition du Comité de Sélection du Championnat de France Espoirs – Flotte Partagée, pour une meilleure représentativité géographique. Le cahier des charges évoluant par la même occasion : le club organisateur devra fournir 8 bateaux identiques pour accueillir jusqu'à 24 équipages. Un échange sur le format de course aura lieu avec les territoires le 12 décembre à la FFVoile.

4 Développement

4.1 Journée de la Performance Sociale 2025

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile a pris connaissance du déroulement des journées de la Performance Sociale 2025. Elles ont pour but d'animer le réseau des structures fédérales engagées dans des projets à impact social.

5 Divers

Information	Informations du Président sur : - Les violences sexistes et sexuelles : Suite à la multiplication des signalements le président souhaite faire un point complet des différents dispositifs existant https://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/engagement/prevention.asp Il rappelle l'importance pour les administrateurs d'être à l'écoute du terrain, avec le devoir de protéger les victimes en signalant auprès de la cellule Stop violence. Il rappelle également la multiplication des affaires et les conséquences sur l'activité des collaborateurs (en charge de la prévention des violences, du juridique) Il informe l'importance de l'aspect prévention sur laquelle la FFVoile consacre beaucoup d'énergie

	- Le souhait de préparer un plaidoyer réalisé au bénéfice des clubs et établissements à l'intention des candidats aux prochaines élections municipales - Le salon nautique qui aura lieu du 26 au 30/11/2025 au Bourget - La soirée du Marin de l'année qui aura lieu le 15/12/2025 au casino de Paris